

Annexe 3

Fiche technique

Séjours découverte professionnelle du Rhin Supérieur

|  |
| --- |
| RectoratPôle organisation scolaire et politiques éducativesDélégation académique aux relations internationales et aux langues vivantes DarilvAffaire suivie par Mickaël RoyTéléphone03 88 23 38 51Mél.Mickael.roy@ac-strasbourg.frRéférence :Darilv/PSD/CP2017-18Adresse des bureaux27 boulevard Poincaré67000 StrasbourgAdresse postale6 rue de la Toussaint67975 Strasbourg cedex 9marianne seule 15mmL |

**Séjours découverte des métiers**

* Public : élèves de SEGPA, ULIS, 3ème prépa-pro.
* Formule : travail en ateliers le matin et visites d’entreprises l’après-midi.
* Établissements partenaires : Europa-Park (Rust), Berufliche Schulen Kehl, Gewerbeschule Breisach.
* La conception et la mise en œuvre du contenu pédagogique du séjour relèvent de l’établissement scolaire. Une équipe de soutien et de conseil de la DARILV pourra aider à la réalisation du projet.
* Procédure de demande :
1. L’établissement envoie à la DARILV (mickael.roy@ac-strasbourg.fr) le formulaire de candidature en annexe 4, **avant le 20 septembre 2017**.
2. À la suite d’un dialogue avec l’établissement, la DARILV valide la candidature et envoie à l’établissement le dossier de demande de subvention.
3. L’établissement renvoie à la DARILV le dossier de demande de subvention complété. La DARILV le transmet à l’OFAJ qui adresse à l’établissement un courrier d’attribution de la subvention.
4. À l’issue du séjour, l’établissement transmet directement à l’OFAJ un décompte et les pièces justificatives des dépenses.

**Séjours découverte du monde du travail**

* Public : élèves de 3ème
* Formule : semaine d’immersion en entreprise avec hébergement collectif sur place. Les établissements frontaliers pourront organiser des allers-retours quotidiens.
* Partenaires allemands pour la recherche de stage : Industrie- und Handelskammer Südlicher Oberrhein (IHK), Handwerkskammer Freiburg (HWK), etc.
	+ Procédure de demande de subvention et de recherche de lieux de stage :

|  |  |
| --- | --- |
| **A** | 1. **Candidature des établissements auprès de la DARILV : envoyer à la DARILV (mickael.roy@ac-strasbourg.fr) le formulaire de candidature en annexe, avant le 20 septembre 2017**2. Dialogue entre la DARILV, l’établissement et les chambres consulaires allemandes |
| **B** | 3. **Validation de la demande par la DARILV** en fonction des crédits disponibles, du projet pédagogique, des modalités d’organisation et de financement du séjour.Courrier de la DARILV à l’établissement avec dossier de demande de subvention, dossiers type de candidature élèves (à renvoyer à la DARILV), échéancier du projet. |
| **C** | 4. **Recherche des lieux de stage** par l’IHK et la HWK et/ouRecherche des lieux de stage directement par l’établissement, avec information de l’IHK, de la HWK et de la DARILV5. **Contractualisation (convention de stage)** et organisation du stage : dialogue entreprise/établissement |